

**Conseil général
des Landes**

**BUDGET
PRIMITIF
2015**

Session des 2 et 3 mars 2015

Sommaire

Fiche 1

Le budget en chiffres **1**

Fiche 2

Solidarité et Santé **4**

Fiche 3

Éducation, Jeunesse et Sports **7**

Fiche 4

Infrastructures, Mobilité et Réseaux **9**

Fiche 5

Environnement et Développement durable **11**

Fiche 6

Economie et Développement local **14**

Fiche 7

Culture et Patrimoine **16**

Fiche 8

Agriculture et Forêt **18**

Fiche 9

Tourisme et Thermalisme **20**

Contact Presse :

Monique Castaignède

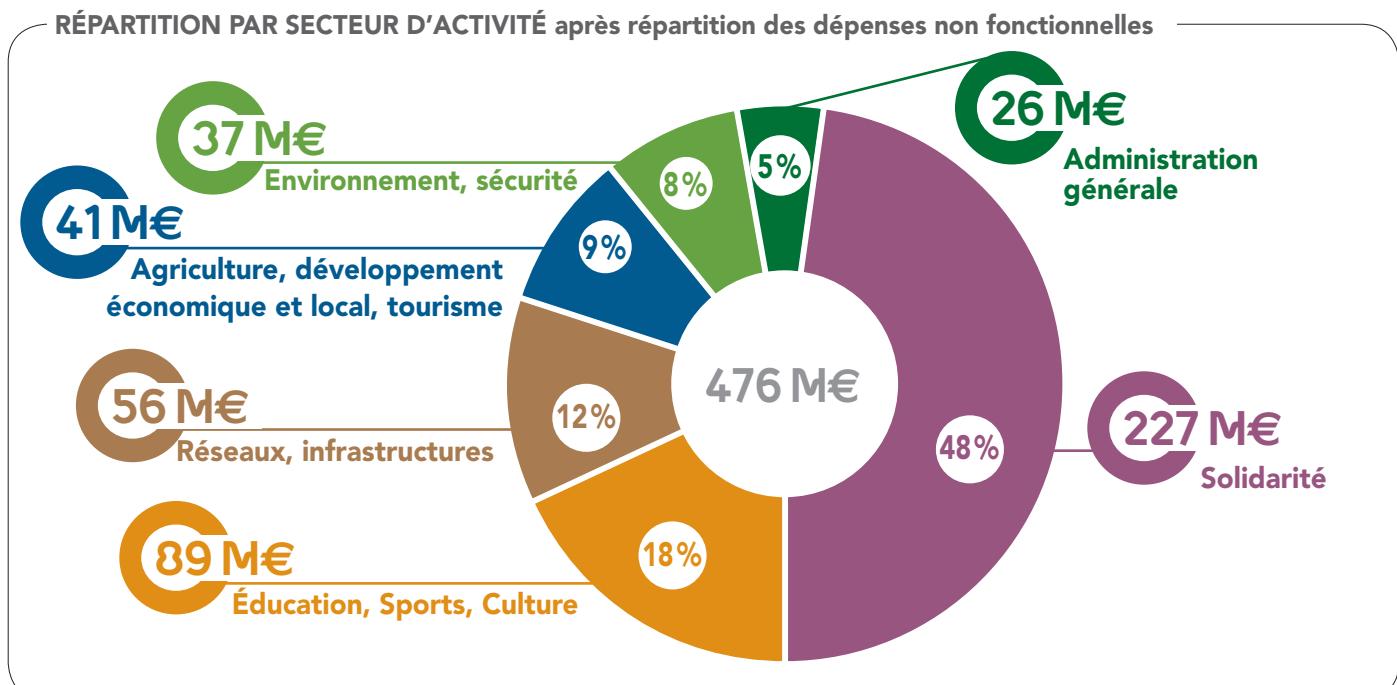
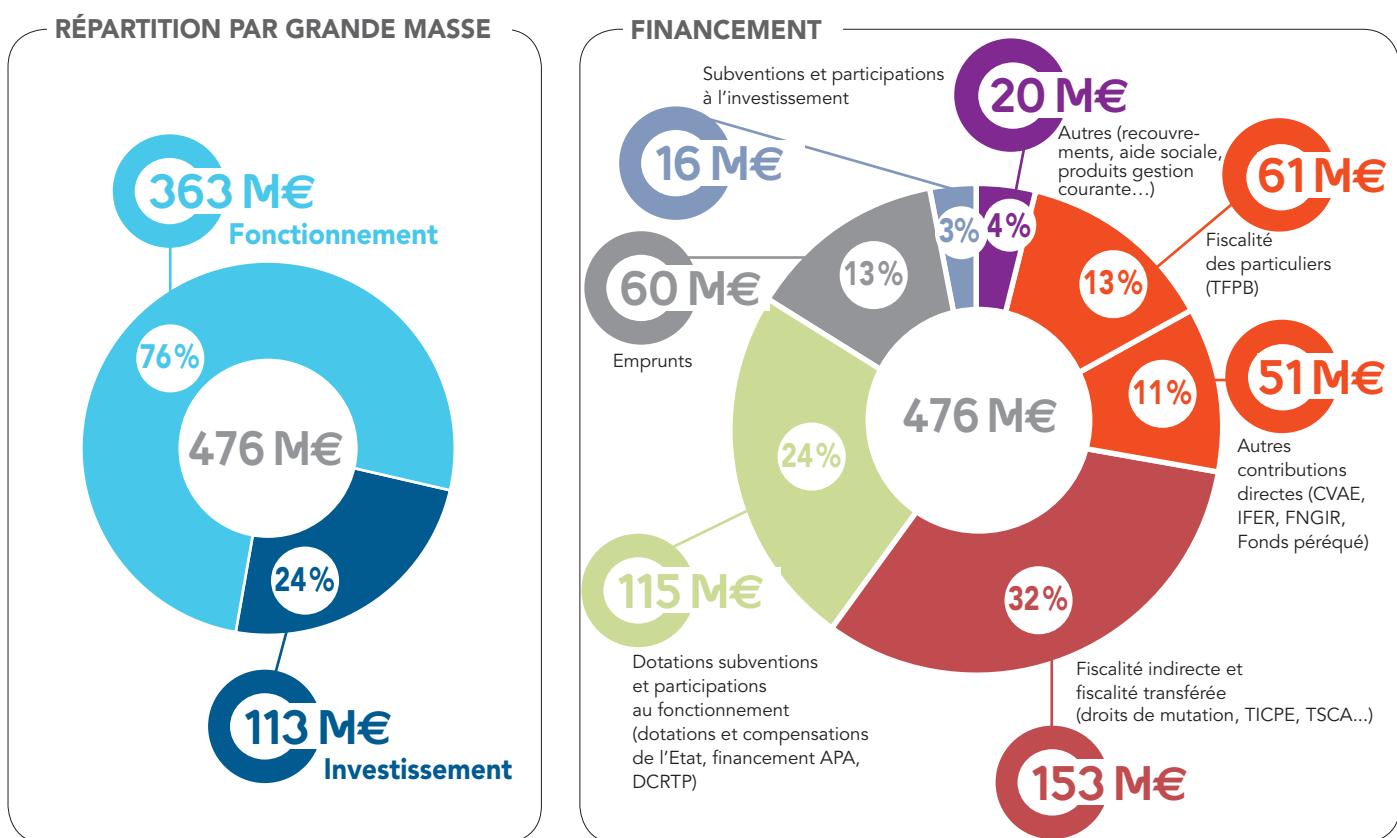
Tél. : 05 58 05 40 50

Mél. : communication@cg40.fr

LE BUDGET
EN CHIFFRES

Fiche n°1

Budget total 476 M€



.../...

**LE FINANCEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2015
POUR 100 EUROS DE BUDGET**



DÉPENSES EN EUROS



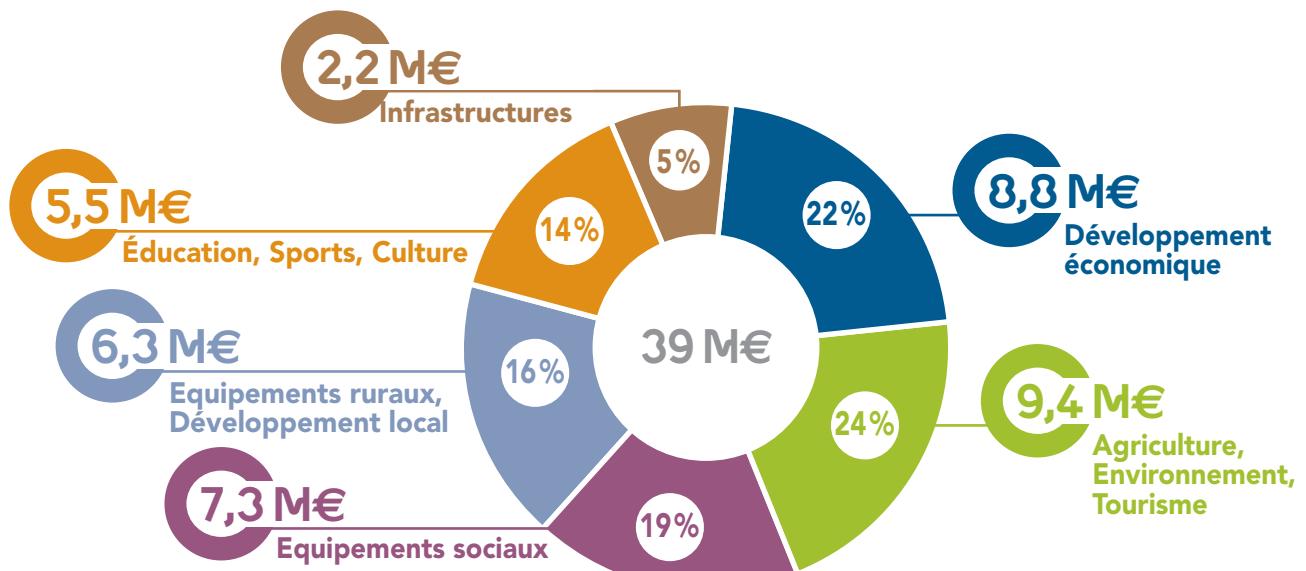
RECETTES EN EUROS



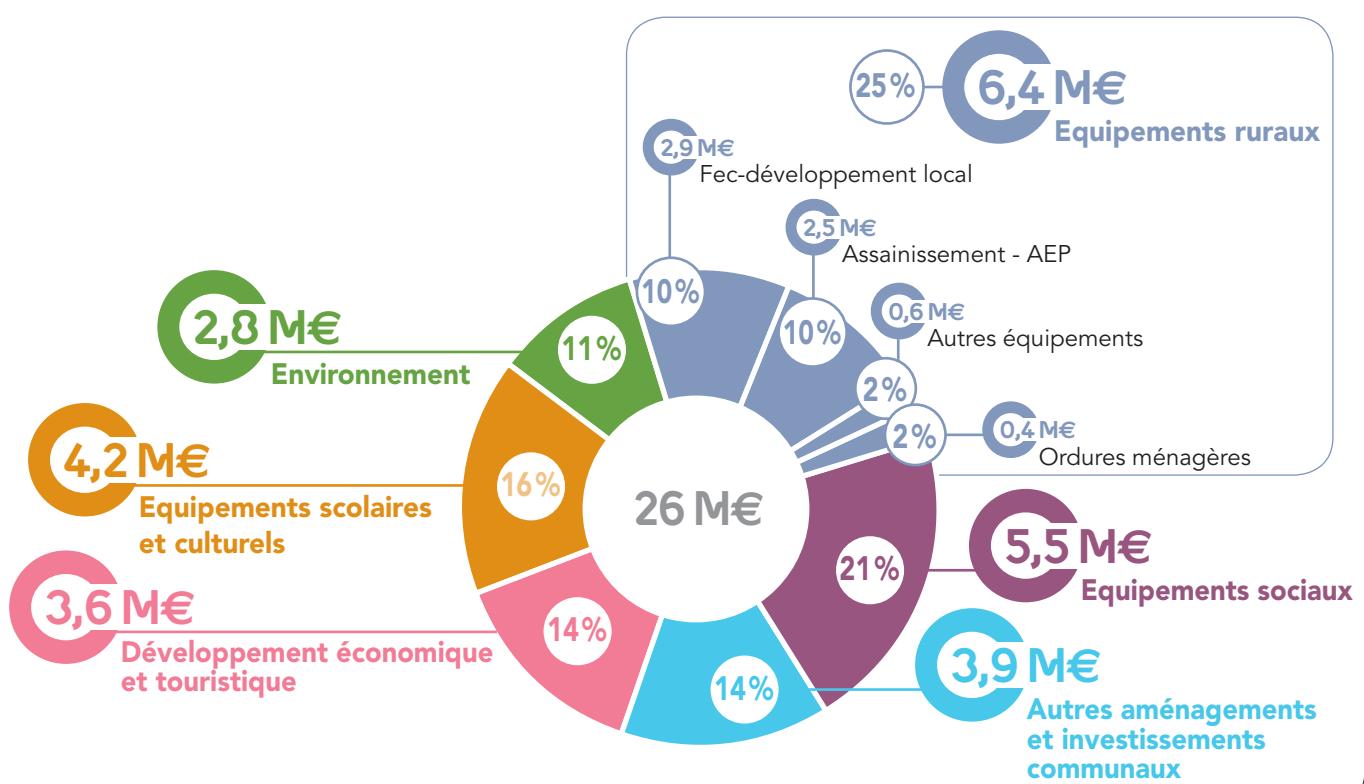
- * CVAE : Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises
- * IFER : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux
- * FNGIR : Fonds national de garantie individuelle de ressources
- * TICPE : Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques
- * TSCA : Taxe sur les conventions d'assurances

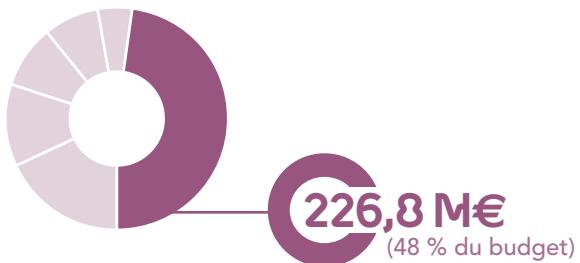
.../...

INTERVENTIONS EN FAVEUR DES PARTENAIRES



DÉVELOPPEMENT COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL





La Solidarité départementale aux côtés des plus vulnérables

La politique départementale concerne les personnes les plus vulnérables dans notre société que ce soient les enfants, les femmes victimes de violences, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ou les personnes démunies.



Les financements gérés par la direction de la Solidarité départementale en 2015 s'élèveront à **197,8 M€ (+2,4 %).**

APA, PCH et RSA représentent une dépense totale de 92,8 M€ soit 47 % des dépenses de fonctionnement de la Solidarité. Elles sont compensées à hauteur de 55,6 M€ soit 59,9 % par les recettes en provenance de l'Etat - des mesures d'amélioration du financement des allocations individuelles de solidarité sont intervenues depuis la loi de finances 2014.

Des initiatives innovantes en faveur des personnes âgées

Le Département poursuit la mise en œuvre du schéma départemental en faveur des personnes vulnérables 2014-2020 et investit dans des projets structurants pour l'accueil en établissement d'une part, le maintien à domicile des personnes âgées d'autre part.



40 000 personnes âgées de plus de 75 ans aujourd'hui, 90 000 en 2040.



9 976 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dont :
 › 5 452 bénéficiaires à domicile
 › 4 524 en établissement.

71,2 M€ de crédits en faveur des personnes âgées dont :
 › 26 M€ à l'APA à domicile
 › 18,3 M€ dédiés à l'APA en établissement.

20,4 M€ pour l'aide sociale à l'hébergement. Elle concerne 1 120 personnes.

L'aide aux aidants est un axe de travail fondamental. Dans ce cadre, un appel à projets conjoint avec l'ARS sera lancé pour l'hébergement temporaire.

Le projet « Solidaire contre la solitude » devrait aboutir à la signature d'une charte entre le Département, les associations et les bénévoles. Il consiste à mobiliser les associations et indirectement des bénévoles pour qu'ils rendent visite à des personnes âgées isolées, à leur domicile, le temps d'un jeu ou d'une lecture.

XL_ENS, la plateforme de soins numériques, est sur les rails. Testée au nord et à l'est des Landes, destinée aux patients atteints de pathologies chroniques complexes et de longue durée, elle intégrera une cellule de soutien d'une vingtaine de personnes, un bouquet de services numériques, des services téléphoniques et des services de proximité. 200 000 Landais sont potentiellement concernés.



Focus

Un projet de création d'un village destiné à accueillir des personnes âgées atteintes de maladies neuro-dégénératives de type Alzheimer est en cours. Le dossier a été soumis aux autorités compétentes fin 2014.



.../...

L'action en faveur des personnes en situation de handicap

La politique départementale s'articule autour de deux axes majeurs :

- Moderniser et diversifier les modes d'accueil
- Favoriser leur insertion professionnelle et sociale.



40,13 M€ en faveur de l'hébergement et de l'accompagnement des personnes handicapées.
1042 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap.

La création de l'observatoire départemental du handicap ainsi que la mise en place de la commission de gestion des situations critiques doivent permettre de mieux connaître, de mieux orienter et de mieux accompagner les personnes handicapées et leur famille.

L'ouverture d'une section pour personnes handicapées vieillissantes à Moustey vient compléter le dispositif.

L'enfance et de la famille «sous protection»

Le Département poursuit ses actions en faveur des enfants et des familles en cherchant à individualiser le plus possible ses réponses.



41,67 M€ sont consacrés à ces actions.

Protection maternelle et infantile

2 147 assistants maternels agréés offrant **7 167** places tout mode d'accueil confondu.

47 structures collectives d'une capacité totale de **1 403** places dont 234 places dans les 7 crèches familiales.

Protection de l'enfance

830 informations préoccupantes en 201 dont 301 signalements.

1016 enfants pris en charge dont 754 accueillis dans **377** familles d'accueil.

Les dispositifs de protection de l'enfance bénéficient à plus de **10 000** foyers.

Le nombre de jeunes accueillis par les services de protection de l'enfance est en augmentation, avec l'arrivée de mineurs isolés étrangers.

Le Schéma départemental de l'enfance est en chantier et devrait être arrêté dans les prochains mois.

Le projet de Maison d'enfants à caractère social (MECS) avec soins intégrés est inscrit financièrement dans le programme régional d'investissement et d'accompagnement de l'ARS. Ce type d'établissement innovant doit permettre de mieux répondre aux besoins des jeunes en grande difficulté d'insertion, souvent pour raison de santé.

Les travaux en cours au Foyer de l'enfance vont permettre une prise en charge plus individualisée et plus cohérente des enfants qui sont confiés.

2015 : 2^e année du plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes.



Focus

Le Département participe à une expérimentation nationale sur le suivi des jeunes sortis du dispositif d'aide sociale à l'enfance.

L'avenir des jeunes accueillis repose sur les efforts conjugués des partenaires de la charte en faveur de l'insertion des jeunes sortis du dispositif de protection de l'enfance, en cours d'élaboration. Tout jeune, notamment majeur, doit trouver une réponse adaptée à sa situation.

L'insertion des plus démunis

Accompagner les plus démunis et favoriser l'insertion professionnelle demeurent deux objectifs fondamentaux du Département.



Plus de 17 000 familles sont concernées par ces politiques qui mobilisent **48,24 M€**.



© S. Zambon/CG40

La garantie jeune qui sera gérée par la Mission locale des Landes deviendra un outil essentiel pour les jeunes les plus éloignés du travail. 400 jeunes pourraient être concernés. Le dispositif leur permettra de bénéficier d'une prestation et d'un accompagnement renforcé vers l'emploi pendant un an. Une nouvelle convention avec Pôle Emploi devrait également permettre de mieux accompagner les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emplois. Les associations d'insertion pourront trouver, dans le cadre du Fond social européen (FSE), de nouveaux financements nécessaires à un développement coordonné sur le territoire. Les efforts seront poursuivis en direction des associations qui prennent en charge l'aide alimentaire.

Les contrats de ville sur l'agglomération montoise et avec la ville de Dax vont favoriser la coordination des acteurs et l'efficacité des financements des différents partenaires.

Le logement social



Le Département maintient ses investissements en matière de logement social à hauteur de **3,78 M€**.



© S. Zambon/CG40

Depuis le 1^{er} janvier, l'Office public de l'habitat de Dax, Habitat Landes Océanes et l'Office public de l'habitat du département des Landes se sont réunis pour former un opérateur public unique, XL Habitat. Objectif : mieux répondre à une demande en logements sociaux en augmentation.

Le Conseil général accorde des aides pour la création et la rénovation de logements sociaux à raison respectivement de 3 400 € et 10 000 € par logement.

Il peut aussi intervenir sur des résidences intermédiaires à destination des personnes âgées comme il l'a fait à Aire-sur-l'Adour, Benquet et Donzacq.

Par ailleurs, l'établissement public Landes Foncier est un outil permettant de constituer des réserves foncières pour le logement social.



Le Département s'engage auprès des jeunes Landais

L'avenir du territoire implique une action dynamique, continue et ambitieuse en faveur des jeunes. Si le Département a pour compétence obligatoire les collèges, cela ne l'empêche pas de mener une politique volontariste dans d'autres domaines.

Collèges et transport scolaire au cœur de la politique départementale



18 700 collégiens aujourd'hui, plus de **20 000** en 2020 selon l'Insee.
27,07 M€ de crédits pour les collèges.
19,31 M€ pour le transport scolaire.

Ouverture du 38^e collège à Labrit en septembre 2015 (montant global estimé à 16,9 M€).

Deux nouveaux collèges sont à l'étude pour 2018-2020, dont un à Angresse. Travaux de restructuration et de maintenance générale sur les bâtiments des collèges. Trois opérations seront engagées en 2015 : Pouillon, Cel le Gaucher à Mont-de-Marsan, Lubet-Barbon à Saint-Pierre-du-Mont.

Poursuite des programmes de rénovation et de mise aux normes des 5 sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et de mise aux normes accessibilité, ascenseur, plateaux sportifs et équipements de cuisine.



Focus

Dans les Landes, les transports scolaires sont gratuits, ce qui représente une économie de 800 € par élève. Cette mesure concerne chaque année près de 23 500 élèves : 5 500 écoliers, 10 000 collégiens et 8 000 lycéens.

Le Département assure également le transport individuel des élèves handicapés et maintient son aide financière pour le transport des internes en fin de semaine.

Opération « un collégien, un ordinateur portable »



4,98 M€ dédiés à cette opération.



9 729 élèves de 4^e et 3^e, enseignants, chefs d'établissement, assistants d'éducation dotés d'ordinateurs portables.

910 visualiseurs numériques, 999 vidéoprojecteurs et 934 tableaux interactifs installés pour alléger les cartables.

Remplacement en 2015 des 5 100 ordinateurs acquis en 2012.

Expérimentation de prêt de tablettes numériques dans 3 collèges en plus du « collège connecté » de Capbreton.

.../...

Accompagner les parcours de jeunesse dans leur dimension éducative et citoyenne



5,34 M€ de crédits alloués.

3,82 M€ pour le soutien aux communes (construction et rénovation d'écoles), aux familles (bourses et accès aux loisirs) et aux associations concourant au service public de l'éducation.

1,26 M€ pour l'enseignement supérieur, prêts d'honneur et bourses Erasmus +, financement du CIO et des points Information Jeunesse. En 2015, le Département engage les démarches opérationnelles pour la construction d'une halle technologique très haut débit dans le cadre du développement de l'IUT de Mont-de-Marsan. Il prévoit à cet effet un budget pluriannuel de 1,5 M€.

0,19 M€ pour les projets du Conseil général des jeunes et les initiatives «Landes Imaginations».



Focus

Dans le cadre de la démarche « **Les Jeunesse en avant** », l'Assemblée départementale a adopté en DM1 en juin 2014 une série de nouvelles mesures en faveur des jeunes :

- Assouplissement du dispositif de prêt d'honneur d'études et adoption d'un règlement départemental des prêts d'honneur pour les apprentis
- Instauration d'un abonnement jeunes à moitié prix sur le réseau XL'R
- Mise en place d'un appel à projets XL en cohérence avec Landes Imaginations
- Nouveau programme de promotion de la culture scientifique
- Attribution de bourses pour la formation des animateurs socio-culturels engagés dans un parcours citoyen.

Encourager les pratiques sportives



2,79 M€ pour la pratique du sport,
0,53 M€ pour les équipements sportifs.

130 000 licenciés dans les Landes
dont **26 000** jeunes

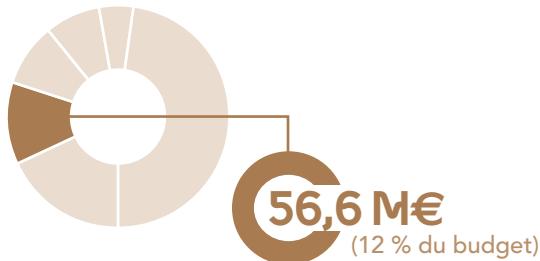
500 écoles de sport soutenues.

Les Landes sont le premier département en nombre de licenciés par rapport au nombre d'habitants.

Le Département organisera en juin la Journée du sport au collège qui a lieu tous les deux ans.

La 5^e édition du Raid XL réunira les 9 et 10 mai 2015 les amateurs de sports de nature dans le nord du département.





INFRASTRUCTURES, MOBILITÉ ET RÉSEAUX

Fiche n°4

Des infrastructures et équipements essentiels dans notre quotidien

De nouveaux projets routiers pour 2015

La politique de préservation et de développement du patrimoine routier est essentielle dans notre vaste département. Affecté par la longue période d'inondations, le patrimoine routier a nécessité une activité accrue en 2014. Cela n'a pas empêché la livraison de deux équipements majeurs pour l'agglomération dacquoise : le contournement est de Dax ainsi que la dénivellation du carrefour giratoire sur la RD 824 à Saint-Vincent de Paul.



REPÈRES

13,3 M€ pour la conservation du patrimoine routier et le gros entretien des chaussées comprenant un effort soutenu pour les routes de 4^e catégorie (**2,6 M€**).
1,9 M€ pour la poursuite de la rénovation des ouvrages d'art dont 9 gros ponts.



Achèvement au 1^{er} trimestre des travaux sur l'échangeur de Saint-Vincent-de-Paul.

Principaux projets :

- Mise à 2x2 voies de la liaison A65-Rocade de Mont-de-Marsan et engagement de la réalisation d'un rond-point permettant de sécuriser l'accès à Saint-Avit ;
- Création d'un demi-échangeur autoroutier à Caresse-Cassaber, l'accès à la bretelle autoroutière de raccordement ouest de Peyrehorade et la transformation du demi-échangeur en échangeur complet avec la RD 817 (porté avec l'Etat et le Département des Pyrénées-Atlantiques) ;
- Contournement du port de Tarnos ;
- Élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) sur la base des cartes de bruit élaborées par les services de l'Etat pour les routes départementales supportant un trafic de 3 000 000 à 6 000 000 véhicules par an. Ce document précisera les mesures à mettre en œuvre afin de limiter le bruit lié aux infrastructures de transport pour les 5 ans à venir.

Suite aux nuisances occasionnées par l'augmentation du trafic de poids lourds et à l'interdiction faite en 2013 aux poids lourds de plus de 7,5 t en transit de contourner les barrières de péage de l'autoroute A63 et d'emprunter l'itinéraire parallèle à l'autoroute A65, les arrêtés ont été pris pour :

- › leur interdire la RD 834 entre Saugnac-et-Muret et Mont-de-Marsan, la RD 651 Sore – Labrit – Mont-de-Marsan pour éviter un report de trafic
- › favoriser pour la desserte locale l'itinéraire Aire-sur-l'Adour – Mont-de-Marsan par les RD 934 et 30 en passant par le carrefour des Arbouts.

Patrimoine immobilier (hors collèges)



REPÈRES

2,5 M€ alloués aux travaux de construction et d'entretien des bâtiments départementaux.

Livraison du nouveau centre médico-social (CMS) de Saint-Pierre-du-Mont et début des travaux de construction du CMS de Labouheyre.

Livraison du nouveau centre d'exploitation du canton de Peyrehorade.

.../...

L'offre de transports interurbains s'adapte aux besoins



REPÈRES

2,7 M€ de crédits alloués à l'exploitation du réseau XL'R.
225 000 trajets sur les lignes XL'R en 2014.



La SPL Trans-Landes se développe avec la mise en service de YEGO sur le territoire de MACS. Elle assure dorénavant 25 % du transport scolaire départemental et 7 des 13 lignes de XL'R. Elle a mis en place une billettique commune aux 3 réseaux Couralin, Yego et XL'R.

La mise aux normes d'accessibilité des transports et du patrimoine immobilier avec obligation de réaliser avant septembre 2015 un dossier Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée) est en cours.



Focus

Transp'Orthe, service de transport à la demande à vocation sociale est expérimenté par la Communauté de communes du Pays d'Orthe et le Département des Landes.

Réseaux

Alimentation en eau potable et assainissement

2,51 M€ sont consacrés au financement des travaux réalisés par les communes rurales et leurs syndicats pour la sécurisation et l'approvisionnement en eau potable dans le cadre du schéma départemental, et pour la création des réseaux de collecte et la réalisation de stations de traitement des eaux usées, en réponse aux exigences environnementales et réglementaires, et au développement de l'urbanisme.

Hydrogéologie

La connaissance, la gestion et la protection de la ressource en eau restent un enjeu majeur de la politique de l'eau du Département. 0,33 M€ de crédits sont consacrés à ces actions, permettant de mener des missions d'études et de surveillance hydrogéologiques.



Focus

Un plan décennal Haut Débit et Très Haut Débit

Après avoir agi sur les usages (opération « un ordinateur, un collégien », Medialandes, outils professionnels numériques du bâtiment à Domolandes), le Département décide d'investir dans les réseaux internet pour améliorer le débit et répondre aux besoins actuels et futurs et réduire ainsi la fracture numérique. Montant de l'investissement sur 10 ans : 172 M€ dont 41 M€ du Département pour une couverture haut débit et très haut débit à l'horizon 2015.



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Politique environnementale : au-delà des compétences légales

La politique départementale cherche à concilier le développement économique indispensable à l'emploi avec la protection et la valorisation des espaces naturels, forestiers et agricoles.

Le budget 2015 s'élève à 11,86 M€. Il se caractérise par un niveau d'investissement important - 8,14 M€ - destinés :

- › à la création de la nouvelle voie verte départementale le long de l'Adour maritime (RD74), qui pourra à terme relier la Vélodyssée à l'Eurovélo n°3 traversant le territoire des Landes ;
- › aux travaux d'aménagement des sites naturels d'Orx et d'Arjuzanx ainsi que des abords de l'étang de Léon, pour développer un accueil touristique de qualité tout en protégeant le patrimoine naturel et paysager de ces sites.

Développer les itinéraires pour la randonnée et le cyclable



5,07 M€ dédiés à l'aménagement d'itinéraires (création, entretien) et à leur promotion dont :

- › **0,42 M€** pour les itinéraires de randonnée
- › **4,65 M€** pour le cyclable.

3 500 km d'itinéraires de randonnée balisés et entretenus par les équipes départementales, pour répondre à des pratiques diversifiées (pédestre, équestre VTT, jacquaire).

591 000 usagers en 2014.

Près de **550 km** de pistes cyclables et voies vertes, **1 700 km** de circuits cyclotouristiques balisés sur petites routes.



Itinéraires de randonnée

Le Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) a 30 ans en 2015. Voté en 1985, il est inscrit depuis 2011 au Plan départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDES).

En 2015, plusieurs projets seront élaborés avec le soutien technique et financier du Département :

- Un itinéraire de randonnée le long de l'Adour (étude technique)
- La réfection du chemin de halage de la Midouze (travaux)
- Le tour du lac d'Aureilhan (étude de faisabilité).

Itinéraires cyclables

Concertation des territoires pour matérialiser l'itinéraire de l'Eurovélo n°3 (170 km) en vue de son ouverture nationale prévue en juin 2016.

Édition du nouveau topo-guide rando cyclo intitulé *A vélo les Landes*, c'est tout naturel sur l'offre cyclable du département.



Focus

Les travaux de réalisation de la véloroute et voie verte de l'Adour maritime (11,5 km le long de la RD74 dans le Seignanx) sont en cours. Ils bénéficient d'un cofinancement de l'Union européenne, de l'Etat et du Conseil régional d'Aquitaine.

.../...

Protéger et valoriser les espaces littoraux



3,36 M€ dédiés en grande partie au nettoyage différencié du littoral (1,9 M€) et aux actions du syndicat mixte Géolandes (0,7 M€).

20 000 m³ de déchets collectés en 2014 (17 000 en 2013).



Le nettoyage différencié est réalisé en partenariat avec les collectivités du littoral ; il combine le ramassage des déchets de façon mécanisée et le nettoyage manuel sur des sites sensibles. Ce dernier est effectué par des personnes en difficulté d'insertion professionnelle.

Cette opération mobilise près de 1,9 M € du budget consacré au littoral et bénéficie des cofinancements à 50 % des collectivités et du ministère de la Défense.

2 projets du syndicat mixte Géolandes entrent en phase opérationnelle à Léon :

- Un plan plage lacustre destiné à améliorer l'accueil du public, protéger les milieux, requalifier les paysages du site et gérer les flux de véhicules et d'embarcations.
- Le recréusement du parcours de pêche de Léon destiné à rétablir le potentiel halieutique d'un secteur de l'étang facilement accessible par les pêcheurs à pied.

L'élaboration du schéma d'aménagement des eaux des étangs littoraux Born et Buch sera finalisée avant la fin de l'année.

Préserver les milieux naturels, les paysages et la biodiversité



73 sites naturels protégés couvrant 8 343 hectares.

1,74 M€ en faveur des espaces naturels.

Le Département alloue :

- › 0,76 M€ au soutien des gestionnaires d'espaces naturels sensibles (62 sites représentant 8 132 ha) et 0,15 M€ pour la gestion des sites départementaux.
- › 0,13 M€ pour les démarches de connaissance de la biodiversité, de lutte contre les espèces invasives et de mise en œuvre de mesures compensatoires.



Focus

Les nouveaux aménagements et espaces d'accueil du public sur les sites d'Orx et d'Arjuzanx vont être inaugurés au 1^{er} semestre 2015. 0,70 M€ sont mobilisés par le Département cette année, pour une participation totale de 3,5 M€ sur un total de 9,86 M€ HT de travaux.

Gérer et valoriser l'Espace Rivière



Un réseau de 4 500 km de cours d'eau.

1,42 M€ de crédits pour préserver la richesse des cours d'eau et veiller au bon état physique, chimique et biologique des eaux.

Le Département poursuit son engagement selon les modalités antérieures :

- mise en œuvre du schéma départemental qui définit les orientations de l'action du Département ;
- accompagnement technique et financier des syndicats de rivières ;
- implication au sein de l'Institution Adour, établissement public territorial de bassin en charge, sur le bassin de l'Adour, de la gestion quantitative, qualitative et intégrée de la ressource en eau, de la préservation des milieux et de la gestion des risques fluviaux.

Le Département investit largement pour la réhabilitation d'ouvrages de protection d'infrastructures et lieux habités en bord d'Adour, ces ouvrages ayant été dégradés par les intempéries et crues des hivers 2013 et 2014.

.../...

Soutenir le développement durable du territoire



0,27 M€ pour réaliser ou soutenir des initiatives d'information et de sensibilisation aux enjeux liés à la protection de l'environnement et au développement durable des territoires.



2^e édition des « Chantiers citoyens » : après les marées d'Equinoxe de fin mars, les Landais seront invités à venir nettoyer les plages, en pied de dune.

« J'aime ma plage », la campagne de sensibilisation des estivants à la propreté des plages, aura lieu cet été pour la 3^e année consécutive. Distribution sur les plages landaises de cendriers de plage et de sacs poubelles biodégradables.

Le site internet **covoituragelandes.org** se dote d'une nouvelle interface de mise en relation des covoitureurs, mutualisable et entièrement gratuite pour tous (grand public, communautés de mobilité, entreprises, organisateurs d'évènements...).

2015-2020
Plan Climat-Energie
Territorial des Landes



Focus

L'année 2015 marque la mise en œuvre du Plan Climat-Energie Territorial (PCET) 2015-2020. Adopté par l'Assemblée départementale le 3 novembre 2014, il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité de la collectivité et à adapter le territoire au changement climatique. 28 actions ont été identifiées, dont 21 engagées depuis plusieurs années déjà.

Inciter à la prévention et à la gestion des déchets



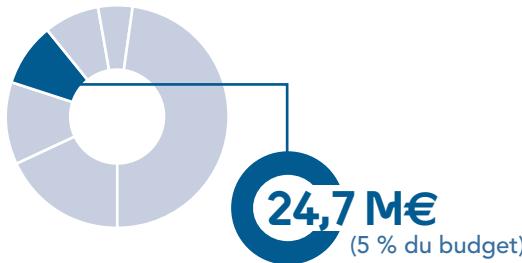
0,36 M€ de participation aux investissements des collectivités réalisés au titre de la prévention et de la collecte sélective des déchets..



Continuité dans les actions d'accompagnement à la prévention en direction des différents publics : formation au compostage, animation de l'exposition itinérante « En course contre les déchets », diffusion de la mallette pédagogique, assistance aux projets des structures d'insertion sur le réemploi, sensibilisation des collégiens.

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Le Département financera cette année les frais de fonctionnement du SDIS à hauteur de 19,4 M€.



ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Accompagner les acteurs économiques à tous les stades de développement

Dans un contexte économique particulièrement constraint, le Département cherche à accompagner au mieux les entreprises landaises mais aussi à trouver de nouveaux leviers de création d'emplois. Cela passe par l'étude de projets innovants ainsi que l'implantation puis la promotion des zones d'activité.

REPÈRES

12,30 M€ pour l'aide à l'industrialisation (11,04 M€)
et l'aide à l'artisanat (1,26 M€).



De nouvelles implantations d'entreprises sont prévues dans la zone d'activités Atlantisud dans les secteurs de la logistique, de la production et des services.

Le pôle de construction durable Domolandes élargit sa panoplie d'outils au profit des entreprises du secteur avec notamment l'Espace de Conception Virtuelle inauguré fin 2014, dédié aux nouvelles technologies appliquées au bâtiment.

20 000 € sont attribués chaque année au pôle de compétitivité Xylofutur chargé de l'animation et de l'accompagnement des projets de recherche de la filière bois-papier.

Agrolandes, le futur technopôle dédié à l'agroalimentaire, est entré dans une phase active en 2014 avec notamment l'acquisition du foncier nécessaire à l'implantation du projet sur le territoire de Haut-Mauco. En 2015, le Groupement d'intérêt public (GIP) associant acteurs économiques publics et privés devrait voir le jour. Il sera chargé du développement et de la gestion du technopôle.



Focus

Une provision de 3 M€ est affectée aux projets d'envergure : « Village Alzheimer », Agrolandes, complexe touristique de Tosse, pôle glisse d'Atlantisud, rénovation de l'hôtel Le Splendid.

Le soutien aux syndicats mixtes est conforté. Avec 10 M€ de crédits d'investissement, ils sont des leviers essentiels de la mise en place d'équipements générateurs d'emplois.

.../..

Soutenir le développement territorial



1,39 M€ dédiés au Fonds de développement et d'aménagement local (FDAL).



Le Département intervient auprès des collectivités locales pour faciliter les opérations d'aménagement et de développement des territoires - projets de requalification urbaine et de construction/extension de services de communautés de communes.

- › 0,54 M€ de dépenses de fonctionnement sont dédiées à la conduite d'études structurantes, en vue notamment de la création de schémas de cohérence territoriale (SCOT) ;
- › 1,34 M€ concernent les dépenses d'investissement pour la sauvegarde du commerce rural, le développement de nouveaux services à la population ou la création de maisons de santé pluridisciplinaires.

Le Fonds de solidarité intercommunal est reconduit à hauteur de 0,6 M€.

Pour la période 2014-2020, la Région Aquitaine devient autorité de gestion pour les fonds européens destinés à cofinancer les projets locaux qui concourent aux objectifs de l'Union européenne 2020 pour « une croissance intelligente, durable et inclusive ».

Le Département des Landes conserve son rôle d'organisme intermédiaire pour le Fonds social européen (FSE). Après avoir bénéficié d'une enveloppe pour la période 2007-2013 d'un peu plus d'1,1 M€, il devrait avoir à gérer 2,67 M€ de 2015 à 2017.

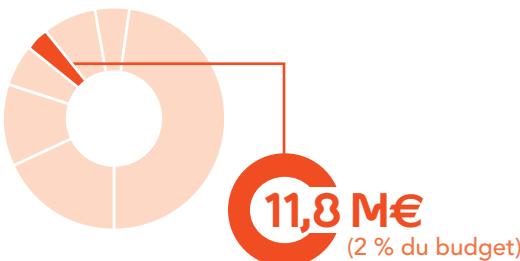


1,64 M€ réservé au Fonds d'équipement des communes.



Focus

Le Conseil général accompagne le développement des communes et des intercommunalités à hauteur de 26 M€ tous secteurs confondus.



Accompagner et promouvoir les actions culturelles

La politique culturelle du Département a pour objectif le développement culturel des territoires par l'accompagnement des initiatives menées au plan local par les collectivités et les associations et par la mise en œuvre de ses propres projets. Elle s'appuie sur 11 règlements départementaux qui définissent les conditions d'attribution des aides ainsi que sur des conventions-cadres qui favorisent la co-expertise et le cofinancement d'autres institutions.

Le Département s'engage au côté des opérateurs culturels



4,96 M€ en faveur du développement culturel.

Le Département apporte son soutien financier et son expertise technique aux opérateurs du territoire, agit comme coordonnateur et promoteur des initiatives locales et mène des actions complémentaires auprès de publics ciblés.



La saison 3 du XL Tour a été lancée le 30 janvier. Initié par le Conseil général, cette opération de sélection et d'accompagnement de groupes musicaux landais amateurs est désormais pilotée par la SMAC réseau des Landes.

Le dispositif Culture en Herbe concerne cette année des élèves des collèges Victor-Duruy à Mont-de-Marsan (danse contemporaine), Gaston-Crampe à Aire-sur-l'Adour (vidéo, théâtre), Henri-Scognamiglio à Morcenx (chanson), Jules-Ferry de Gabarret (arts circassiens) et Pays des Luys à Amou (culture gasconne).

Le 27^e festival Arte Flamenco se déroulera du 6 au 11 juillet 2015 dans le cadre d'un partenariat renforcé avec la Junta de Andalucía.

Les résidences cinématographiques à la Maison bleue de Contis - Saint-Julien-en-Born et les projets de sensibilisation et de diffusion construits avec des opérateurs professionnels visent à encourager la création cinématographique dans les Landes.



Focus

Le label national SMAC (« Scène musiques actuelles ») a été attribué en 2014 par le ministère de la Culture et de la Communication aux deux structures historiques pour le développement des musiques actuelles dans les Landes : l'Association montoise d'animations culturelles (AMAC) et l'association Landes Musiques Amplifiées (LMA). Cette labellisation est intervenue au terme de deux ans de préparation technique pour le dépôt du dossier de candidature, accompagnée par le Département des Landes. Il s'agit du premier label culturel attribué sur le territoire landais par l'Etat.

.../...

Patrimoine : l'accent est mis sur la valorisation des collections



3,21 M€ dédiés à la valorisation des collections et à la médiation auprès des publics.



La Médiathèque départementale, les Archives, le site départemental de l'Abbaye d'Arthous ainsi que le musée de la faïence et des arts de la table de Samadet proposent, outre l'accès à leurs ressources et collections permanentes, un programme d'expositions temporaires et d'actions de médiation scolaire et grand public associées.

Depuis novembre 2014 et jusqu'en avril 2016, les Archives départementales exposent « 1814 : mémoires d'une invasion » sur un épisode tragique des guerres napoléoniennes dans les Landes.

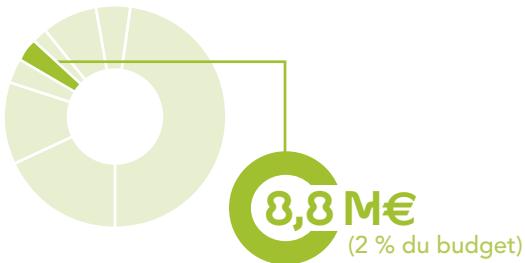
La nouvelle exposition du musée départemental de Samadet s'intéresse aux faïences et trompe-l'œil des XVIII^e et XIX^e siècles. Intitulée « Céramiques surprises », elle débutera le 17 avril 2015 et prendra fin le 25 septembre 2016.

Le site départemental d'Arthous s'apprête à accueillir les œuvres du céramiste flamand Tjok Dessauvage ainsi que le festival international de céramique.



Focus

Medialandes.org, la médiathèque numérique en ligne du réseau de lecture publique, s'installe dans l'offre de ressources culturelles des usagers des bibliothèques. Une expérimentation va être menée auprès des personnes âgées à domicile et dans les EHPAD. Une autre est actuellement en cours pour connecter à Medialandes les espaces numériques de travail (ENT) des écoliers.



Un soutien indéfectible à l'agriculture et à la forêt landaise

Une agriculture de qualité, respectueuse de l'environnement

Avec quelque 5 000 exploitations en 2014 contre 7 804 en 2010, le maintien d'exploitations agricoles familiales sur notre territoire est un enjeu majeur, notamment dans le cadre de la PAC 2014-2020 pour les exploitations landaises de polyculture. L'action du Département est fortement dépendante du programme global de développement établi au plan national et décliné dans les régions.



La production agricole s'élève à **785 M€**
(393 M€ pour les productions végétales,
351 M€ pour les animales).



Le budget primitif 2015 s'articule autour des trois priorités du Conseil général :

- › inciter les agriculteurs à des pratiques respectueuses de l'environnement : 2,36 M€
- › développer les politiques de qualité : 1,53 M€
- › aménager le territoire en préservant les exploitations agricoles familiales : 1,45 M€

Soit un total de 5,34 M€.

Les exploitations landaises tendent de plus en plus à s'engager dans des voies alliant qualité des produits (labels) et préservation de l'environnement (circuit courts, agriculture durable).

38 % des exploitations landaises produisent sous signe officiel de qualité en 2010 pour 65 % de la valeur de la production départementale.

17 % sont engagées dans la commercialisation en circuits courts (près de 1 000 exploitations).

En 2015 sera signée la convention de reconduction des conventions d'application « protection de la qualité de l'eau », « valorisation agricole des déchets », « gestion quantitative de l'eau » et « économies d'énergie et développement des énergies renouvelables ».

Un plan apicole départemental est mis en œuvre cette année.

.../...

La filière forêt-bois

L'activité de la filière forêt-bois est primordiale pour les emplois locaux et le développement économique territorial.



**58 entreprises de transformation du bois,
4 206 salariés (2^e employeur du département
après l'agroalimentaire),
1,5 milliard d'euros de chiffres d'affaires (2012).
5 M€ alloués par le Département aux entreprises
de la transformation du bois depuis 2008.**



Une aide aux échanges amiables et aux cessions de petites propriétés est initiée cette année.

Dans le Sud-Adour, soutien au Plan de développement de massif et financement des opérations sylvicoles initiées par le SIVU des Chênaies de l'Adour.

Soutien à la récolte et à la valorisation de la résine et du liège landais (associations Le Liège Gascon et Gemme la Forêt d'Aquitaine).

Accompagnement de l'association des Entrepreneurs de travaux forestiers d'Aquitaine sur les volets professionnalisation, innovation et sécurité.

Un soutien particulier est apporté aux acteurs de l'amont de la filière forêt-bois en matière de prévention des risques phytosanitaires avec une action de télédétection des foyers de mortalité forestière. Cette action de télédétection est couplée avec la mise en place de l'observatoire régional des espaces naturels agricoles forestiers et urbains auquel le Département apporte un soutien financier et technique conséquent grâce à l'ADACL.

Financement des travaux de recherche de l'INRA sur la sélection génomique du pin maritime en vue de l'adaptation des arbres de demain aux exigences climatiques, phytosanitaires et industrielles locales.

Incitation des collectivités et établissements publics à la réalisation de pré-études de faisabilité pour l'utilisation du bois comme combustible pour chauffer des bâtiments publics.



Focus

Depuis 2012, avec les professionnels et l'Etat, le Département apporte son soutien au regroupement des petites propriétés forestières (0,06 M€) : 1 000 propriétaires ont intégré la démarche, 5 000 hectares ont été regroupés et nettoyés.

Domaine d'Ognoas

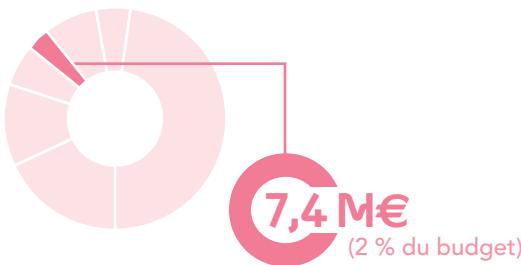


**0,20 M€ dédiés à l'entretien et à l'exploitation
du domaine.**

Fin des travaux sur l'exploitation au 1^{er} trimestre 2015.

Création d'un salon de dégustation sur le site central.

Mise en ligne du nouveau site internet **domaine-ognoas.com** avec un large volet commercial : boutique, réservation de gîtes et de la salle Baco.



Des projets structurants pour le tourisme landais

Le tourisme et le thermalisme sont deux composantes majeures de l'économie landaise. Aussi le Département poursuit-il ses actions pour conforter, sur le long terme, l'attractivité touristique du territoire, tout en maintenant son soutien financier et technique aux opérateurs publics et privés du secteur.

REPÈRES

Plus de 2 millions de touristes et 21,6 millions de nuitées en 2013.

Une fréquentation touristique en hausse hors haute saison estivale (juillet-août).

1^{er} département thermal de France avec près de 72 500 curistes (2013) répartis dans les cinq stations de Dax, Saint-Paul-lès-Dax, Préchacq-les-Bains, Saubusse et Eugénie-les-Bains.

Une dépense touristique annuelle évaluée à 1 milliard d'euros.

Quelque 20 000 emplois (permanents et saisonniers, directs et indirects) induits par le tourisme et le thermalisme.



Le Département intervient en soutien aux investissements en hébergements et équipements ; il accompagne les démarches de professionnalisation et de qualification des prestations touristiques : marque « Qualité Tourisme » pour les offices de tourisme et écoles de surf, pour laquelle le département est leader national.

Des projets en cours

Diversification touristique du pôle thermal dacquois : reconversion de l'hôtel Splendid à Dax. Lancement des travaux fin 2015.

Développement du tourisme de nature : aménagements touristiques du Marais d'Orx et du lac d'Arjuzanx. Livraison et inauguration des équipements au printemps 2015.

Des projets à l'étude

Le pôle résidentiel et touristique à dominante golfique de Tosse présente un important potentiel de création d'activités économiques avec une estimation de 300 emplois permanents et 100 saisonniers. Un large dialogue territorial amorcé fin 2014, ainsi que des études de faisabilité approfondies, devraient permettre de débattre du projet. La décision sera prise en fin d'année.

Le pôle glisse et aquatique à Saint-Geours de Maremne (zone Atlantisud, près d'Aygueblue) a pour objectif la promotion des sports de glisse auprès des touristes et des populations résidentielles.

Conseil général des Landes
Hôtel du Département
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex

Contact Presse :
Monique Castaignède
Tél. : 05 58 05 40 50
Mél. : communication@cg40.fr

landes.org